

SAINT JEAN DE THOLOME



Bulletin

MUNICIPAL

Été 2022



SOMMAIRE

Vie Municipale

3 - 14

Le Mot du Maire	3
État des finances de Saint-Jean au 31 décembre 2021 ..	4-5
Saint-Jean 2030 : projections - enjeux	6-7
Urbanisme : les constructions à venir	8
Adressage à Saint-Jean de Tholome	9
Portrait d'employée : Marie-Jo	10-11
Deux nouveaux agents pour la commune	12
Commémoration du 8 mai 1945	13
Urbanisme : nouveauté dans les procédures	14

Vie du Village

15 - 18

Visage de l'Agriculture à Saint-Jean	15
Des gendarmes à la fruitière	16
Où tombe votre appel au 17 ?	17-18

Vie Scolaire

19 - 21

Des projets pour le comité enfance, jeunesse et sport..	19
Noël et solidarité	20
Le ski de fond	20-21
Ukraine et entraide	21



Vie économique

22 - 23

Chez Moi, le restaurant à l'histoire centenaire	22
Un nouveau pizzeria à Saint-Jean	23

Vie Intercommunale

24 - 26

Un contrat avec l'Etat - projet de territoire	24
Micro-crèche publique à Faucigny	24
Un projet de territoire validé	25
Édition 2022 du festival «Pleine Lune Plein jour»	26

Vie Associative

27 - 34

Haut les coeurs solhandisep	27
À petit pas	28-29
Plume et Perce Neige	29
Le Pré aux livres	30
Le Périscol	31
Les Troubadours	32
Lou San Diannis	32
Comité des fêtes	33
Rencontre des jeunes	34

Infos pratiques

35 - 36

Extension des consignes de tri	35
Infos pratiques	36
Déchetteries	36



LE MOT DU MAIRE



Chères Tholoméennes,
chers Tholoméens,

L'été est là avec tout ce qu'il apporte en événements, en opportunités d'échanges et de convivialité. Nous allons tous profiter du soleil, des longues journées estivales et de la douceur des températures. L'été, c'est la période des piscines, des apéritifs entre amis et des barbecues.

C'est une période où chacun aime se prélasser, se détendre à sa façon. Car oui, chacun a sa propre manière de se détendre.

Alors que pour certains il s'agit de lire un livre, allongé dans un hamac à l'ombre des arbres, pour d'autres c'est le bricolage qui s'impose comme source de plaisir.

Alors que certains aiment se lever tôt pour profiter «à la fraîche», d'autres préfèrent les soirées entre amis qui finissent tard et les grasses matinées. A chacun son rythme, à chacun ses envies.

En cette période, c'est donc un juste équilibre entre respect d'un côté et tolérance de l'autre qui permet à chacun de profiter sereinement. Nous avons tous des envies, des attentes et des loisirs, mais rien de tout cela ne doit peser sur le quotidien de ceux qui nous entourent.

La campagne n'est pas silencieuse. Les enfants crient, les vaches ont des cloches qui tintent jour et nuit, les agriculteurs ont des tracteurs qui ne sont pas électriques, les chiens gardent les maisons... Si nous devons tous faire attention à ne pas déranger inutilement ceux qui vivent autour de nous, nous devons aussi savoir faire preuve de tolérance à l'égard des autres.

Plus encore que de tolérance, c'est parfois de bienveillance dont nous devons faire preuve. L'été, c'est aussi pour nos anciens notamment une période de solitude. Les enfants et les petits-enfants partent en vacances, les plus vulnérables se retrouvent ainsi isolés pendant une période qui peut s'avérer critique. Si le CCAS a mis en place un plan canicule pour veiller au bien être des plus fragiles, chacun de nous peut apporter sa pierre à l'édifice. Une visite à son voisin, un coup de téléphone, seulement quelques minutes pour s'assurer que tout va bien.

Au sein du conseil municipal, nous savons la solidarité et la bienveillance qui règnent à Saint-Jean. Nous n'avons donc aucun doute sur le bon déroulement de cette nouvelle saison estivale dans notre commune. Nous vous la souhaitons remplie de grands et de petits bonheurs, de complicité, d'échange et de convivialité.

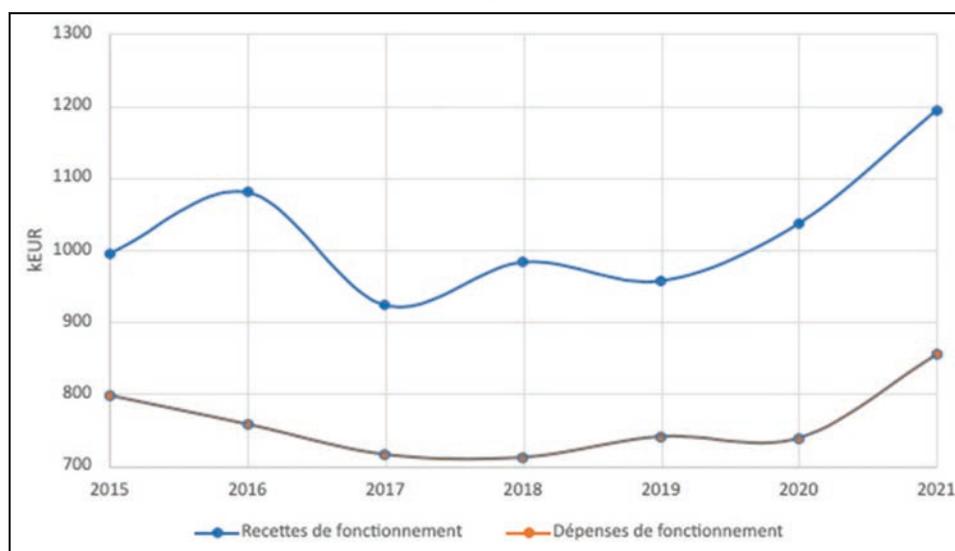
Le Maire, Sabrina Ancel



ÉTAT DES FINANCES DE SAINT-JEAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

L'exercice 2021 de la commune est caractérisé par des recettes de fonctionnement plus importantes que les années précédentes et des dépenses de fonctionnement qui ont aussi augmenté, mais dans une moindre mesure. Il s'agit d'une année qui a permis de générer un excédent de fonctionnement exceptionnellement élevé. Néanmoins ce résultat réjouissant sera sans doute difficile à répéter.

Evolution des recettes / dépenses de fonctionnement



Voici d'abord quelques chiffres clés :

Recettes de fonctionnement	1 194 167,17 €
Dépenses de fonctionnement	854 743,01 €
Excédent = capacité d'autofinancement	339 424,16 €
Dépenses d'investissement	149 900,80 €
Remboursement d'emprunt	81 224,42 €
Subventions perçues	111 866,00 €
Dette bancaire	1 276 096,19 €

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Les **recettes de fonctionnement** sont remarquablement élevées grâce à deux éléments exceptionnels :

- Des recettes record de ventes de bois à 109 069,81 €. En plus des coupes 2021, la vente de stocks accumulés les années précédentes a permis de mettre une grande quantité de bois de bonne qualité sur le marché. De plus, les cours du bois de construction sont historiquement élevés. Nous avons donc pu bénéficier d'excellentes conditions de vente. A titre de comparaison, les produits de ventes de bois sont en année normale de l'ordre de 10-15 000 € et couvrent à peine les coûts des coupes et des entretiens.
- Une recette exceptionnelle de 68 394,19 € provenant de la vente d'une parcelle constructible.



Les autres postes de recettes sont globalement conformes au budget.

Les **dépenses de fonctionnement** sont également conformes au budget. Il est à noter qu'une progression des dépenses était planifiée sur les postes suivants :

- Charges de personnel : un second agent technique est arrivé à la commune durant l'automne 2021. De plus, le personnel d'encadrement de l'école a été renforcé pour faire face aux contraintes du COVID. La charge de personnel a progressé de + 49 076,03 € pour s'établir à 293 128,90 €.
- Travaux de voirie pour 58 298.24 €, supérieure au budget initial : cette somme inclut des travaux de réparation de routes, des réparations et travaux de protection suite aux pluies torrentielles de l'été 2021.

Globalement, la commune a généré un excédent de recettes de EUR 339 424.16, supérieur aux prévisions.

COMPTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement sont en grande partie constituées de l'excédent de fonctionnement de l'année 2020 et d'un remboursement de TVA provenant des investissements payés en 2019.

Les dépenses d'investissement sont principalement des aménagements sur pistes forestières, des travaux complémentaires sur le bâtiment scolaire, divers petits investissements ponctuels. La plus grande charge d'investissement concerne le remboursement des emprunts pour 81 224,42 €.

L'année 2021, avec un total de dépenses d'investissements de 149 900,80 €, aura été un petit cru.

La dette de la commune se monte à 942 550,83 € constituée de 3 lignes :

- Achat de la Fruitière (remboursement en 2029).
- Auberge du Môle (remboursement en 2032).
- Agrandissement de l'école (remboursement en 2039).

Le désendettement de la commune se poursuit selon les plans.

La situation financière de St-Jean est actuellement solide, ceci grâce à une gestion des deniers publics très prudente au cours des années précédentes.

PRÉVISIONS 2022

Pour que la santé financière de St-Jean de Tholome reste durablement solide, nous aurons à franchir deux écueils délicats :

- Gérer les dépenses de fonctionnement de manière sobre afin de préserver la capacité future à déployer des investissements. Le budget prévoit une seconde hausse des charges de personnel, après la hausse constatée en 2021. Raisons : annualisation du poste de second agent technique avec Daniel, 2 agents recenseurs pour 2 mois, renforcement du personnel d'encadrement à l'école (2 postes), soutien à notre nouvelle secrétaire de mairie par des personnels formateurs externes ponctuels. Nous veillons à garder le contrôle de ce poste de charge ainsi que des autres postes de charges de fonctionnement.
- Suivre et contrôler les futures dépenses d'investissement qui ne manqueront pas de charger les comptes de notre commune ces prochaines années. En 2022, ces dépenses resteront inscrites dans un cadre restreint, mais l'ambitieux projet d'aménagement futur du centre bourg, en cours d'étude, nous imposera ces prochaines années de faire des choix d'investissement dont la limite sera posée par notre capacité financière.

Pour 2022 les principales dépenses d'investissement seront l'achat d'une parcelle adjacente à l'école pour y implanter une future aire de jeux, la sécurisation d'un bâtiment privé qui menace de s'écrouler, la fin du programme d'adressage, l'achat d'un nouveau tracteur, un nouveau columbarium pour notre cimetière.

SAINT-JEAN 2030 : PROJECTIONS - ENJEUX

La commune de St-Jean de Tholome se trouve en **pleine mutation**. De nouveaux quartiers sont en **construction**, des maisons sortent de terre ou changent de **propriétaires**, la population croît et se renouvelle à **grande vitesse**, de nouvelles attentes sont exprimées, l'école récemment agrandie sera déjà bientôt en sous-capacité d'accueil.

Afin d'encadrer la pression foncière et se doter de moyens pour guider le développement communal, l'ancien conseil municipal a élaboré le Plan local d'urbanisme (PLU) en 2020. Il a, par ailleurs, acquis l'ancienne fruitière de St Jean, sise à l'entrée ouest du village, idéalement située pour y installer un équipement collectif.

Les prochaines années seront celles de la construction du schéma directeur destiné à engager des travaux de réhabilitation de centre bourg et de l'ancienne fruitière.

SCHÉMA DIRECTEUR

Phasage

- 1 Réhabilitation de la cure en mairie / bibliothèque
- 2 Déplacer la mairie - intervention sur le groupe scolaire
- 3 Aménagement espaces publics
- 4 Aménagement site multi-générationnel
- 5 Création salle des fêtes

L'Alpeste ?

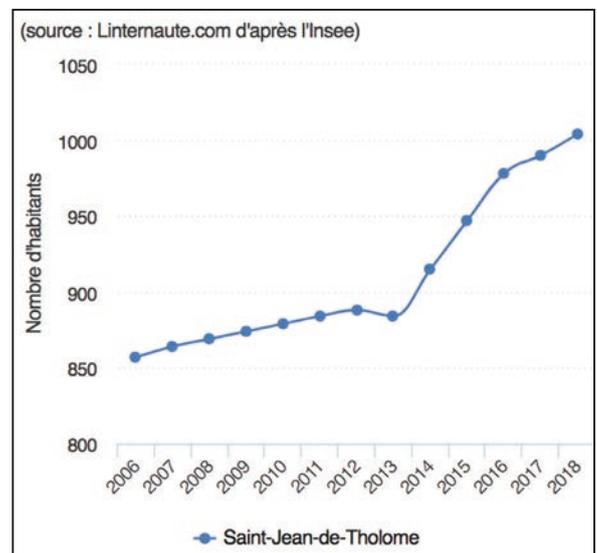


SITUATION ACTUELLE

La population de Saint-Jean, à l'image du département de Haute Savoie, connaît une croissance constante. Cette croissance s'est accélérée depuis 2013. La progression est plus le fruit de nouveaux arrivants que d'un solde naturel de naissances.

Ces nouveaux arrivants ont construit et transformé des résidences secondaires en résidences principales. Ainsi le nombre de celles-ci a doublé en 30 ans alors que celui des résidences secondaires a diminué de moitié dans la même période.

L'école, thermomètre de l'évolution démographique, a vu le nombre de classes passer de 4 à 6 en 10 ans. La cantine scolaire, avec un effectif de 63 en 2016, a accueilli, en 2020, 105 enfants.



L'école de St Jean a évolué avec sa population, par ajouts et agrandissements. Le nouveau bâtiment construit en 2020 a permis d'accueillir une nouvelle classe et une cantine de grande capacité.

L'ancienne Cure, patrimoine historique, et l'ancienne fruitière avec son grand terrain sont des bâtiments à valoriser. De même, le bâtiment de l'Alpestre, propriété de l'association éponyme, est à réhabiliter afin de permettre le redéploiement des activités socioculturelles qu'elle hébergeait par le passé.

PROJETS EN COURS - ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

5 OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) sont inscrites au PLU :

1. Ancienne fruitière : accueil d'activités artisanales/ services, équipements publics, réhabilitation/ construction de logements.
2. Cœur du Chef-lieu (sous l'église) : habitat collectif, commerces et services.
3. Les Maréchaux : quartier de 26 logements de type maisons individuelles ou jumelées.
4. La Fléchère Sud : 6 logements de type maison ou semi-collectif.
5. La Fléchère Nord : 12 logements de type semi-collectif ou groupé.

Les OAP 3 à 5 sont ou seront lancés. Ils représentent 44 logements auxquels il s'agit d'ajouter le démarrage du projet de quartier de 13 logements "Chars Mossuz". Par ailleurs, un nombre de 10-12 logements "diffus" construits par an est à anticiper. Au total nous prévoyons que le nombre de logements de notre commune va croître de 200-220 logements durant les 10 prochaines années. Selon les matrices INSEE à disposition, ceci représente un accroissement de la population de 500 personnes (2,2 à 2,5 personnes par foyer) et 30 élèves de plus à St Jean durant le pic du besoin (en 2030). Ainsi la population scolaire à St Jean passera de 148 élèves en 2021 à 178 (sous-estimé) en 2030.

ENJEUX POUR SAINT-JEAN

Cette croissance prévisible de notre population devra être accompagnée par des actions concrètes à mettre en œuvre.

La première de celles-ci est d'augmenter la capacité d'accueil de notre école afin de pouvoir accueillir 8 classes contre 6 actuellement. Le conseil municipal réfléchit à déménager la mairie afin de libérer l'espace et permettre cette extension.

La seconde action est de mener un travail d'aménagement du centre bourg autour de l'école, de l'Alpestre et de la Cure, afin de permettre le développement d'activités sociales et culturelles.

Enfin, la dernière action est concentrée autour de l'ancienne Fruitière (OAP 1).

Avec le soutien du CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) de Haute-Savoie, le conseil municipal a entamé une réflexion autour de ces projets, afin d'aboutir à un schéma directeur et un phasage autour des étapes de ce développement.

L'objectif final est de permettre à notre commune de se doter d'un centre de vie social, culturel, économique en accord avec les aspirations de nos concitoyens, notre situation géographique au sein de la Communauté de communes et les enjeux environnementaux auxquels nous sommes ou serons confrontés (densification de la population, circulation pendulaire, télétravail, circuits courts, ...).

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous régulièrement afin de vous informer de l'évolution de ce dossier majeur pour l'avenir de St Jean.

Marc Sintès



URBANISME : LES CONSTRUCTIONS À VENIR

Le Plan Local d'Urbanisme, approuvé par le précédent conseil municipal le 16 janvier 2020, a donné naissance à 5 OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) qui contribuent à la densification et l'accroissement de population de notre village pour les années à venir :

- OAP 1 « Ancienne Fruitière »
- OAP 2 « Cœur du Chef-lieu »
- OAP 3 « Les Maréchaux »
- OAP 4 « La Fléchère Sud »
- OAP 5 « La Fléchère Nord »

Après de nombreux échanges avec les promoteurs immobiliers, l'architecte conseil et l'instructeur de la CC4R, l'OAP 3 et l'OAP 5 ont obtenu un avis favorable de la commission urbanisme au printemps dernier.

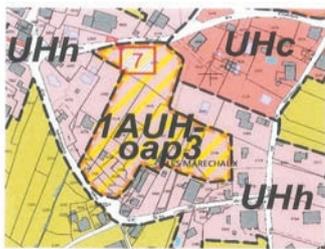
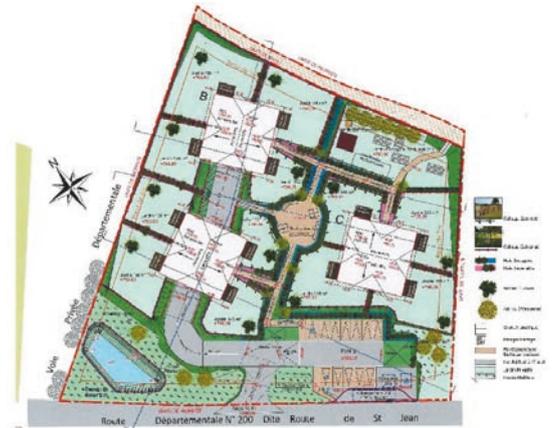
OAP 3 :

Il est prévu 26 logements avec 22 logements de type 4 et 4 logements de type 5.



OAP 5 :

Il est prévu 12 logements de type F4.





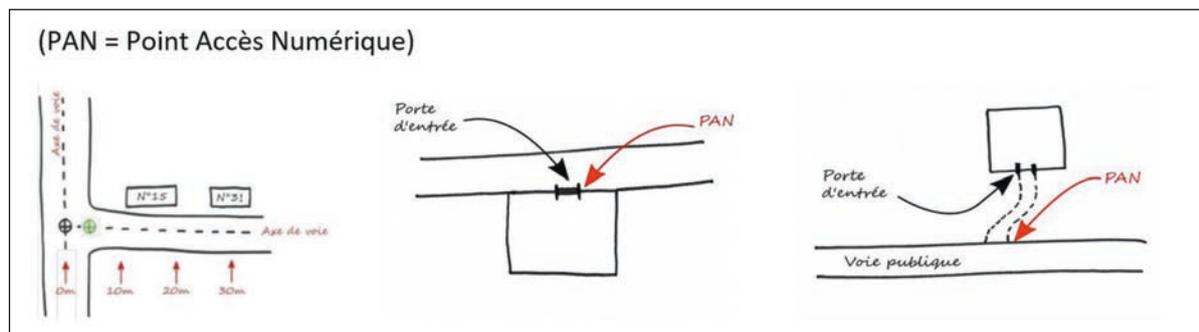
ADRESSAGE À SAINT-JEAN DE THOLOME

Suite à la consultation publique, le conseil municipal a délibéré pour les noms des voies publiques et pour les voies privées de Saint-Jean de Tholome.

VOIES PUBLIQUES DE SAINT-JEAN DE THOLOME					
Numéro	Nom de voie proposé	Type de voie	Numéro	Nom de voie proposé	Type de voie
01	Route du Môle	Route départementale	33	Chemin du Stieu	Route communale
02	Route de Peillonnex	Route départementale	34	Chemin de Grange Valet	Chemin rural
03	Route de la Tour	Route départementale	35	Impasse de Grange Cocarde	Route communale
04	Route de Faucigny	Route départementale	36	Impasse de Bobinaz	Route communale
05	Route de Cenoche	Route départementale	37	Route de Baron	Route communale
06	Route de Larsenex	Route communale	38	Impasse de Pouilly	Route communale
07	Route de Romblaz d'en haut	Route communale	39	Route de Dametaz	Route communale
08	Route de Gevaux	Route communale	40	Route des Maréchaux	Route communale
09	Impasse vers Château	Route communale	41	Route de des Syords	Route communale
10	Route de Ruddé	Route communale	42	Impasse des Marais	Route communale
11	Impasse de la Merfière	Route communale	43	Route des Ruz	Route communale
12	Route de Trolliet	Route communale	44	Impasse des Tontons	Route communale
13	Impasse de Folliex	Route communale	45	Impasse du Bournet	Chemin rural
14	Impasse des Granges	Route communale	48	Route de la Fléchère	Route communale
15	Route de Pierru	Route communale	49	Route de la Biollaz	Route communale
16	Impasse de Bovère	Route communale	51	Impasse des Chars	Route communale
17	Chemin rural (des Rossats)	Adresse uniquement	56	Chemin de l'Ecole	Chemin rural
18	Impasse de la Croix	Route communale	57	Chemin de Bocquet	Route communale
19	Chemin des Feux	Chemin rural	58	Impasse de Balava	Route communale
20	Chemin sous Bovère	Chemin rural	59	Chemin de Lachat	Route communale
21	Route de Picquet	Route communale	61	Impasse de l'Alpestre	Route communale
23	Impasse de Menoud	Route communale	62	Route de Lestrecas	Commune de La Tour
24	Chemin de Grosse Pierre	Chemin rural	63	Route de Romblaz	Route communale
25	Route de Savernaz	Route communale	64	Route de l'Escbieux	Commune de La Tour
26	Chemin du Plan	Chemin rural	65	Chemin de Vassy	Commune de La Tour
27	Impasse du Grand Pré	Route communale	66	Route de Bellevue	Commune de La Tour
28	Impasse de la Cour	Chemin rural	71	Impasse des Prés André	Route communale
29	Route des Bauffonds	Route communale	72	Impasse des Arolles	Chemin rural
32	Impasse de Bourlavant	Route communale	77	Impasse du Bouchet	Chemin rural
			78	Impasse du four à pain	Chemin rural

VOIES PRIVEES DE SAINT-JEAN DE THOLOME		
Numéro	Nom de voie proposé	Type de voie
22	Impasse de Picquet	Chemin privé
30	Impasse du Biollay	Chemin privé
31	Impasse des Creux	Chemin privé
46	Impasse des Roches	Chemin privé
47	Impasse des Chars-Mossuz	Chemin privé
50	Impasse du Grand Tilleul	Chemin privé
52	Impasse du Cerf	Chemin privé
53	Impasse des Hirondelles	Chemin privé
54	Impasse des Bredans	Chemin privé
55	Impasse du Raymond	Chemin privé
60	Impasse de la Mouille	Chemin privé
73	Impasse de Bardollet	Chemin privé
74	Impasse des Roseaux	Chemin privé
75	Impasse des Frènes (Acces 1)	Chemin privé
76	Impasse du Verger (Acces 2)	Chemin privé

Ces documents ont été remis au cabinet CICL avec qui nous allons pouvoir définir le nombre et l'implantation des plaques de voies, et la numérotation des habitations desservies par ces voies.



Ensuite il restera au groupe de travail à choisir les plaques de voies et les numéros d'habitation et de les implanter sur toute la commune.

Pour rappel, dans la procédure d'adressage, nous avons la possibilité de conserver le nom du lieu-dit, suivant l'exemple ci-dessous :

ADRESSE CLASSIQUE

Mme, M.
5400, Route de Larsenex
74250 Saint-Jean-de Tholome

ADRESSE AVEC «LIEU-DIT»

Possibilité d'indiquer le nom du lieu-dit à condition de le positionner au-dessous du numéro et du nom de la voie :

Mme, M.
5400, Route de Larsenex
Grange Cocarde
74250 Saint-Jean-de Tholome

Les habitants de Saint-Jean seront informés officiellement de la procédure à suivre pour le changement d'adresse.

Philippe Maurice Demourieux

PORTRAIT D'EMPLOYÉE : MARIE JO

Qui ne connaît pas Marie Jo, la petite maman de la Periscol et de la cantine ? Pour cette édition du Bulletin Municipal, nous avons envie de vous parler d'elle. Mais plutôt que de répondre à nos questions, elle a choisi de laisser parler son cœur librement. A 1 an de son départ à la retraite, elle se livre sans filtre. De ce qui l'a amenée à Saint-Jean à ce qu'elle y a vécu, elle nous dit tout.

Mon premier emploi secrétaire chez Somfy, puis à la naissance de mon fils j'ai voulu faire une reconversion, négocier un licenciement à l'amiable et me voilà animatrice d'enfants.

Mon premier poste chez Ecaut à Viuz avec des ados. Belle expérience, mais au bout de 7 ans j'ai eu l'opportunité de rentrer à Genève, à l'école Moser, avec des tout petits pendant 3 ans et mutation par la suite à l'école d'ingénieur au centre de Lullier.

Deux belles aventures, mais le destin en a voulu autrement. En Avril 2009, j'ai connu le plus gros malheur qu'une maman puisse vivre avec la perte de mon fils aîné. Ce fut la descente aux enfers, j'étais au fond du trou, et pour couronner le tout, mon patron, totalement dépourvu d'humanité, m'a licenciée au mois de mai. Cela ne m'a pas attristée, mais mon trou se creusait un peu plus. J'étais presque vers mon fils.

Et un matin du mois de juin, quelqu'un frappe à ma porte, une personne que je ne connaissais pas. Mme Christine Chaffard se tient devant moi et me dit "Je connais votre chagrin, et je viens juste vous proposer un poste d'animatrice d'enfants à Saint-Jean de Tholome".

Je l'ai regardée et je lui ai dit "Vous avez bien vu mon état ? Je n'ai même pas de force pour me lever le matin". Elle m'a simplement répondu "Quand on veut, on peut, je vous laisse réfléchir pendant une semaine, mais il faudrait juste faire un essai."

Avec les encouragements de mon mari et de ma fille, j'ai fait un essai le 1^{er} juin 2009. Je crois que ça s'est bien passé puisque je suis toujours là, 13 ans après. Merci Christine.

Je l'avoue, au début ce n'était pas facile du tout, mais grâce aux enfants et à mes collègues de travail, qui m'ont toujours soutenue et encouragée, j'ai pu aller de l'avant. Pas besoin de parler, elles voyaient chaque matin mon état et me soutenait. Je leur faisais souvent monter les larmes aux yeux. A cette époque, je travaillais avec Mar-



tine, Virginie, Daniel, Marc et Yannis et je les remercie du fond du cœur.

Les années passent vite. Les enfants de Saint-Jean m'ont beaucoup aidée. Ma douleur n'a pas disparu, mais grâce à ces petits bouts de choux, elle s'est atténuée. Maintenant, quand je revois les jeunes avec qui j'ai commencé à Saint-Jean, je me dis qu'il faut bientôt partir, puisqu'il y en a même qui travaillent à mes côtés en ce moment.

Mais avant de partir, je tiens à remercier certaines personnes. Toute l'équipe ancienne de la cantine, et aussi la nouvelle. Toutes ces petites jeunes qui ont la patate comme elles le disent, et les ATSEM.

Daniel, qui nous raconte toujours une histoire pour nous remonter le moral. Tu es une personne formidable.

Merci à toutes les maîtresses qui font un travail formidable, qui prennent de leur temps de midi pour faire le point avec nous quand nous leur rendons les enfants. Elles nous donnent toujours de bons conseils et nous font participer aux sorties scolaires, à la fête de l'école. C'est ça une équipe.

Merci aussi aux parents, qui nous font confiance. En début d'année je vois souvent des larmes dans vos yeux en me confiant vos enfants. J'essaye toujours de vous rassurer, car je vous comprends, en tant que maman, j'ai vécu la même chose. Mais je suis heureuse, quand je vois que, petit à petit tout va bien. Vous nous confiez vos enfants, qui sont pour vous la chose la plus précieuse. N'ayez pas peur, faites-nous confiance, nous savons toutes les consoler dans leurs petits chagrins, soigner leurs bobos, les rassurer quand en hiver la nuit tombe très vite et que la peur s'installe dans leur petite tête.

En fin d'année nous recevons souvent de très belles récompenses de la part des enfants, accompagnées d'un petit mot. Celui qui me touche le plus : "Merci de m'aider à grandir", car en effet, c'est ça notre rôle.

Alors merci à vous tous, les parents et les enfants de Saint-Jean de m'avoir permis de passer mes plus belles années de travail à vos côtés. Je suis toujours venue avec le plaisir, et je continuerai encore une année.

Merci à toute l'équipe de la mairie, qui est à notre écoute, même si ce n'est pas toujours facile.

Merci à Yannis pour ton soutien, même si aujourd'hui tu ne fais plus partie de l'équipe. Tu as toujours été de bon conseil.

Merci à Talia qui a pris la relève et qui se donne à fond pour toujours m'apporter les réponses avec sa gentillesse et sa douceur. Bienvenue parmi nous.

Merci à toi, Sabrina, pour ton côté humain envers nous, le personnel, et pour cet article.

Merci à la Periscol, avec qui j'ai toujours travaillé en parallèle. Des parents bénévoles formidables, avec un grand cœur, qui se sont toujours démenés pour tenir l'association. Un grand bravo et encore merci à vous tous.

Eh oui, il est temps de vous dire Au revoir en 2023 ! Je quitte mon rôle de maman de la Periscol. J'espère que je resterai encore un peu dans vos cœurs. Le jour J, j'aurai sûrement la boule au ventre et beaucoup de larmes vont

couler. Mais une autre belle aventure m'attend, car je vais m'occuper de ma petite fille. Je ne vous quitte donc pas vraiment, je vous verrai de l'autre côté du portail.

Merci à vous tous. Quelle belle aventure mon passage à Saint Jean !

Marie Jo

”

Quant à nous, nous te remercions, Marie Jo, pour ton engagement quotidien auprès des petits Tholoméens. Ta bienveillance, ta douceur et ta pédagogie font de toi un pilier de l'équipe. Tu resteras sans aucun doute très longtemps dans le cœur de beaucoup. Merci de nous avoir partagé ton parcours avec tant de sincérité.

Sabrina Ancel



DEUX NOUVEAUX AGENTS POUR LA COMMUNE

Depuis le début de l'année 2022, la commune a complété son équipe avec deux nouveaux agents.

TALIA PETITO - SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Talia vous accueille et vous renseigne au secrétariat de la mairie.

Arrivée le 28 mars, elle a remplacé Yannis le 15 avril après 3 semaines de passation.

Après un parcours professionnel diversifié, Talia fait à Saint-Jean son entrée dans le domaine du service public. Souriante et efficace, elle nous démontre chaque jour une volonté et une capacité d'apprendre indiscutables.

En seulement quelques mois, elle a su acquérir des bases solides qui font déjà d'elle un membre incontournable de l'équipe communale.



YANN TEUSCHER - AGENT TECHNIQUE

Embauché le 8 juillet comme binôme de Daniel, vous pourrez rencontrer Yann sur nos routes.

Après un diplôme en mécanique automobile et une expérience comme agent technique, Yann a souhaité mettre ses compétences et son énergie au service de notre commune. Ses connaissances en arrangement paysager lui permettront d'apporter un nouveau regard à Saint-Jean.

Soleil, pluie, neige...il travaille avec plaisir à l'entretien et à l'amélioration de notre commune en intérieur comme en extérieur.

”

Il ne nous reste qu'à leur souhaiter la bienvenue dans l'équipe ainsi qu'une belle et longue carrière à Saint Jean !

Sabrina Ancel

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



A nouveau réunis en ce dimanche ensoleillé du 8 mai 2022, enfants des écoles, jeunes, parents, anciens viennent célébrer la fin des combats le 8 mai 1945.

Dans son message lu par Marc Sintès, Mme Geneviève Darrieussecq, ministre de la mémoire et des anciens combattants, rappelle les années terribles de 1939 à 1945 puis nous invite à poursuivre l'œuvre de réconciliation des peuples au sein du projet européen.



Les enfants des écoles, sous la conduite de Mme Vervust, nous chantent Les Allobroges notre hymne régional.

Ensuite, Madame le maire prononce son discours construit sur le triptyque de notre devise républicaine : "Liberté, Egalité, Fraternité".

Les enfants des écoles, dirigés par Mme Gouhier, nous interprètent La Marseillaise.

Puis Madame le maire, accompagnée d'enfants, dépose une gerbe au monument aux morts.

Enfin un groupe de CM1/CM2 nous lit et mime le poème de Paul Eluard, "Liberté".

La cérémonie, rythmée par les gestes élégants de notre porte-drapeau Jean-François Lemoine, se termine.

Toute la population présente est invitée à partager le verre de l'amitié et échanger ses souvenirs.

Gabriel Mossuz

” La monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui les regardent sans rien faire. ”

Albert Einstein

URBANISME : NOUVEAUTÉ DANS LES PROCÉDURES DÉMATÉRIALISATION DES DÉMARCHES



Depuis le 1^{er} janvier 2022, un usager peut déposer sa demande de permis de construire en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais. Toutes les communes doivent être en mesure de recevoir sous forme

électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme. Pour accompagner cette transformation d'ampleur, l'Etat déploie un vaste programme de dématérialisation de l'application du droit des sols, dit Démat.ADS, ou « Permis de construire en ligne », service accessible sur : www.service.public.fr.

POUR LES PÉTITIONNAIRES, USAGERS OU PROFESSIONNELS :

- Un gain de temps, et la possibilité de déposer son dossier en ligne, à tout moment et où que l'on soit, dans une démarche simplifiée.
- Une démarche plus économique et plus écologique, et des économies sur la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou l'affranchissement de courriers recommandés.
- Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier, à chaque étape de l'instruction.

POUR LES SERVICES DES COLLECTIVITÉS (GUICHETS UNIQUES, CENTRES INSTRUCTEURS ET SERVICES CONSULTABLES) :

- Une amélioration de la qualité des dossiers transmis, avec la suppression des étapes de ressaisie, sourced'erreur.
- Une meilleure traçabilité des dossiers et de leurs pièces et une coordination facilitée entre les services devant rendre un avis (administration et services consultés).
- Une meilleure qualité de service auprès des usagers.
- Une meilleure résilience des services en cas de fermeture des guichets physiques. Les autres acteurs de l'instruction (services consultables publics et privés, contrôle de légalité, services de liquidation) bénéficient également de cette simplification grâce aux outils développés par l'Etat.

NOTA : POUR LES PERSONNES QUI LE SOUHAITENT, MAINTIEN DE LA PROCÉDURE DE DÉPÔT AU FORMAT PAPIER.

INFOS UTILES - IMPRIMÉS À UTILISER POUR 2022 :

- CERFA 13410*6 pour une demande de certificat d'urbanisme.
- CERFA 13409 * 8 pour une demande de permis de construire.
- CERFA 13404*8 pour les déclarations de travaux.
- CERFA 13703* 8 pour une déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes.
- CERFA 13407*1 : déclaration d'ouverture de chantier.
- CERFA 13408*5 : déclaration d'achèvement de travaux.

1/7

Demande de Certificat d'urbanisme

MINISTÈRE DE CHARGES DES URBANISME

A partir du 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande par voie dématérialisée selon les modalités définies par la commune compétente pour la recevoir.

Vous pouvez déposer votre demande :

- vous souhaitez connaître les règles applicables en matière d'urbanisme sur un terrain.
- vous souhaitez savoir si l'opération que vous projetez est réalisable.

C U

La présente demande a été reçue à la mairie le

1 - Objet de la demande de certificat d'urbanisme

a) Certificat d'urbanisme d'information

b) Certificat d'urbanisme opérationnel

2 - Identité du ou des demandeurs

Nom : Prénom :

N° SIRET : Raison sociale : Type de société (SA, SCL, ...)

Renseignements à la mairie ou à la CC4R pour toute autre demande.

Claude Mariotti

VISAGE DE L'AGRICULTURE À SAINT-JEAN

Pour entretenir les jolis paysages de notre commune qui représente au total 1 237 hectares (dont 504 hectares de forêts), 24 exploitations agricoles différentes travaillent les terrains dont 9 qui ont le siège social sur notre commune.



Historiquement, l'élevage bovin laitier était la principale activité. Il y avait 3 fruitières sur la commune (Chef-lieu, Bovère et Savernaz) ce qui a permis de développer et de labelliser des produits de qualité sur le territoire grâce à des coopératives laitières. A ce jour, le système des coopératives existe toujours.

La coopérative laitière du chef-lieu a fusionné avec la coopérative de la moyenne vallée de l'Arve pour un lait transformé à la fruitière de Samoëns (les fermiers savoyards) et celle de Savernaz avec la Tour pour être transformé à Juvigny (Masson).

Aujourd'hui cette activité reste la principale.

Nous avons différentes activités agricoles.

ELEVEURS BOVINS LAITIERS :

- EARL LA TOCHE (Mr PELLIER Julien), située à La Toche.

- GAEC DE SAVERNAZ (MM. OUDIN Sébastien et Loïc), situé à Savernaz.
- Mr CHAFFARD Didier, situé aux Maréchaux.
- EARL LA GRANGE COCARDE (Mr LAYAT Arnaud), située à La Grange Cocarde.

ELEVEURS DE GÉNISSES :

- M. CHATEL Gérard, situé Chez Folliex.
- M. FOLLIEUX Gilles, situé Chez Folliex.

PENSION ANNUELLE POUR CHEVAUX :

- M. MEYER Patrick, situé à la Merfière.

ELEVEUR DE MOUTONS :

- BERGERIE DU MOLE (M. DELAVIGNE Jean-Marie), située Vers Château.



ELEVEUR DE CHÈVRES :

- LA CHEVRERIE DU CHATEAU (M. PRADEILLES Jérémy), située Vers Château.



Aujourd'hui, des exploitations agricoles de communes voisines, voir plus lointaines, viennent sur notre commune exploiter des terrains, comme nous allons sur des communes voisines également.

En plus d'entretenir le paysage, les terrains sont des outils de travail et le garde-manger de nos animaux. Merci de ne pas courir dans leur assiette.

Arnaud Layat

DES GENDARMES À LA FRUITIÈRE

Suite à un appel lancé par le PSIG (Peloton de surveillance et d'intervention de la Gendarmerie) de Bonneville, le conseil municipal a décidé de mettre à disposition des forces de l'ordre le bâtiment de la fruitière, entièrement inutilisé depuis plusieurs années. Alors n'ayez pas d'inquiétude si vous voyez les gendarmes en nombre à Saint-Jean, il s'agit simplement d'un exercice. Voici 5 questions et réponses pour tout comprendre.

POURQUOI LA GENDARMERIE A-T-ELLE BESOIN DE BÂTIMENTS VIDES ?

Les forces de l'ordre et de sécurité telles que la gendarmerie ou les pompiers ont besoin de s'entraîner régulièrement afin d'avoir les bons réflexes lors de vraies interventions. Les gendarmes sont bien sûr formés et savent ce qu'ils ont à faire, mais rien de tel que des entraînements réguliers dans des conditions proches du réel pour être toujours prêts.

Les bâtiments vides, tels que d'anciennes usines ou des bâtiments d'habitation désertés sont des terrains parfaits pour s'entraîner. Prise d'otage, retranchement d'une personne armée ou non, intervention en entreprise..., les simulations menées dans ces bâtiments sont variées, à l'instar du quotidien réel de la gendarmerie.

EN QUOI LE BÂTIMENT DE LA FRUITIÈRE EST-IL INTÉRESSANT ?

Le bâtiment de l'ancienne fruitière, situé à l'entrée du chef-lieu de Saint Jean, est intéressant car il répond à différents besoins. Ses deux anciens appartements, plus aux normes pour être loués, permettent de simuler des interventions chez des particuliers.

La partie fruitière, quant à elle, permet de faire des entraînements axés sur le milieu professionnel. Sa configuration permet en effet de simuler des bureaux, des ateliers ou encore des salles d'archives par exemple.



D'autre part, les locaux sont situés à proximité de la caserne, ce qui permet d'organiser des exercices de manière assez régulière.

EST-CE QUE LES ENTRAÎNEMENTS IMPLIQUENT DES NUISANCES ?

Bien sûr, avant de proposer une mise à disposition, nous avons souhaité nous assurer que ces exercices ne nuiront pas à la quiétude des lieux. A cette question, il nous a été répondu que mis à part quelques interjections, les exercices ne sont pas bruyants. Il peut néanmoins y avoir parfois quelques aboiements si l'exercice implique la brigade cynophile.

En outre, les exercices seront pratiqués environ un jour par mois, en semaine et en journée entre 8h et 18h uniquement. Les véhicules seront garés sur le terrain de la fruitière et /ou éventuellement au bord de la route qui monte le long du terrain vers chez Dametaz.

QU'EST-CE QUE LA COMMUNE A À GAGNER À CETTE MISE À DISPOSITION ?

Cette mise à disposition ne représente aucun gain financier pour la commune. En revanche, elle assure une présence régulière (environ une fois par mois), dans un lieu qui, nous le savons, fait l'objet de quelques visites clandestines. Il s'agit donc d'un moyen de s'assurer que tout va bien.

D'autre part, il est aussi de notre devoir d'apporter notre soutien aux forces de l'ordre. Comme cela avait été fait avec les pompiers lorsqu'il y avait encore l'ancien hôtel des Roches, nous apportons ainsi notre contribution à ces services ô combien essentiels.

ALORS, LA FRUITIÈRE EST-ELLE DESTINÉE À RESTER CE QU'ELLE EST ?

Evidemment, la fruitière ne restera pas éternellement un lieu d'entraînement pour la gendarmerie. Il s'agit d'une manière de rendre utile un bâtiment inexploité et inexploitable en l'état. Cette mise à disposition fait l'objet d'une convention qui stipule que la commune peut cesser le partenariat à tout moment. Ainsi, lorsque le moment de faire des travaux à la fruitière sera venu, nous serons tout à fait libres de les entreprendre.

Sabrina Ancel

OÙ TOMBE VOTRE APPEL QUAND VOUS COMPOSEZ LE 17 ?

Du tapage, une scène de violence, un accident... nous sommes tous, à un moment ou un autre, susceptibles d'être confrontés à des situations nécessitant de faire appel à la gendarmerie. Mais savez-vous ce qu'il se passe de l'autre côté de la ligne ? Qui prend l'appel ? Comment est gérée la situation ? Pour répondre à ces questions, nous avons rencontré le Major Didier Matéo à la caserne d'Annecy.



QUAND J'APPELLE LE 17, JE TOMBE AU CORG

Quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit, si vous appelez le 17, vous tomberez au CORG, le Centre d'Opérations et de Renseignement de la Gendarmerie. Ces services spécifiques disponibles 24h/24 ont été créés en 1990 dans le but d'optimiser les moyens et d'améliorer le pilotage des urgences.

Chaque département ayant son propre CORG, le nôtre est situé à Annecy. Il compte 5 postes, dont 3 sont occupés en temps normal, les 2 autres étant exploités pour les jours et les nuits les plus actives comme le 31 décembre.

L'info en + : le 17 est réservé aux appels d'urgence. Pour toute demande de renseignement ou requête non urgente, il faut composer le numéro à 10 chiffres de notre brigade de rattachement (Marignier-Saint Jeoire) au 04 50 89 57 20 pour ne pas surcharger le 17.

DE L'AUTRE CÔTÉ DU TÉLÉPHONE, UNE MACHINE BIEN HUILÉE

Au bout du fil, c'est un gendarme, un vrai, avec au moins 10 années d'expérience de terrain, qui prend l'appel. C'est grâce à cette expérience qu'il dispose de la finesse d'analyse qui lui permet de déclencher les solutions les plus adéquates pour apporter la réponse la plus efficace à la situation.

Dès la réception de l'appel, le gendarme ouvre une fiche dans laquelle il introduit tous les renseignements nécessaires au suivi de l'affaire :

- L'identité de l'appelant et ses coordonnées ;
- Le type d'événement signalé ;
- Le lieu exact de l'événement ;
- Et toutes les informations complémentaires pertinentes.

Ces nombreuses questions, qui peuvent parfois vous sembler incongrues ou non constructives sont destinées à apporter la meilleure réaction possible. Ce qui peut vous sembler de l'ordre du détail peut avoir une grande importance pour la synchronisation d'une intervention.

DES OUTILS INFORMATIQUES PERFECTIONNÉS

Pour gagner en efficacité, les CORG utilisent différentes bases de données très sécurisées et interconnectées. Toutes les informations recueillies concernant l'identité des personnes sont bien sûr soumises à la CNIL.

Ces bases de données permettent, par exemple, de faire remonter rapidement certaines informations sur l'appelant qui aurait au préalable demandé à bénéficier d'une demande de protection particulière (profession menacée, Opération tranquillité vacances, entreprises...).

D'autre part, l'opérateur peut par ce biais, rapidement informer tous les autres CORG de France, ainsi que leur hiérarchie d'un événement particulier ou majeur en cours sur le département. C'est le cas par exemple lorsqu'il s'agit d'une suspicion d'enlèvement ou de fugue, de recherche de malfaiteurs....

Pour apporter les meilleures réponses, les gendarmes du CORG bénéficient également d'outils cartographiques. Ceux-ci leur permettent de visualiser en un regard une situation en cours (axes bloqués, moyens engagés..) sur le département, mais aussi de voir les véhicules disponibles et leur emplacement exact. C'est de cette manière qu'ils peuvent engager les gendarmes les plus proches physiquement pour l'intervention la plus rapide possible, mais aussi les unités les plus adaptées si la situation le nécessite.

LE CORG, LA RÉACTIVITÉ DANS L'URGENCE

La nature du CORG est de répondre à l'urgence à tout moment du jour ou de la nuit. Cependant, tous les appels ne donnent pas lieu à intervention. Certaines situations ne nécessitent pas d'envoyer immédiatement des gendarmes sur place. C'est d'ailleurs ce que le gendarme qui vous répond doit déterminer.

En outre, le CORG n'a pas vocation à assurer le suivi administratif ou judiciaire de la situation. Celui-ci est assuré par la brigade. À l'issue d'une intervention, il est donc normal d'être invité à se présenter en gendarmerie pour déposer une plainte, témoigner ou tout apporter tout concours à une éventuelle enquête.

POUR LES ÉVÉNEMENTS DE GRANDE AMPLEUR, UNE DÉMARCHÉ SPÉCIALE

Lorsqu'un événement majeur se produit, pouvant induire un grand nombre d'appels, outre une montée en puissance des moyens du CORG, une démarche spéciale est mise en œuvre. Il s'agit de l'ouverture d'un COD (Centre Opérationnel Départemental), un outil de gestion de crise à la disposition du préfet. Installé en préfecture et au plus près du lieu de l'événement, il réunit et coordonne les services concernés par l'événement comme la gendarmerie, mais aussi les secours ou encore des métiers spécifiques.

La mise en œuvre d'un COD peut être prévue, par exemple lorsque d'importantes intempéries sont annoncées, risquant de provoquer de nombreux problèmes. Elle peut aussi être décidée au pied levée, dans le cas d'un accident de grande ampleur par exemple.

Sabrina Ancel

LES INFOS CLÉS

En 2021 au CORG d'Annecy :

171 000 — appels reçus

32 350 — interventions



UNE ANNÉE PLEINE DE PROJETS POUR LE COMITÉ ENFANCE, JEUNESSE ET SPORT.

L'année scolaire se termine. Depuis le printemps, les barrières ont pu être enlevées dans la cour, les enfants ont abandonné le masque et pour certains découvrir le visage de leur enseignante après presque 2 ans.

Les jeux ont repris leur place dans la cour et le self a réouvert, à la cantine, pour la plus grande joie des petits et des grands.

Les sorties à la piscine ont eu lieu cette année et la fête de la musique, la fête de l'école se préparent de nouveau !

Les bacs à fleurs confectionnés par les élèves du lycée agricole de Contamine-sur-Arve ont été livrés et fixés par Daniel. Ils ont été garnis par les élèves lors d'un atelier de jardinage.

Les bacs à compost ont été déplacés pour plus de commodité ; ils sont alimentés chaque jour par les élèves avec les petits restes de goûter et de cantine.

Le travail en cours sur la charte de la pause méridienne se termine. Celle-ci sera ensuite distribuée aux parents qui inscrivent leurs enfants à la cantine pour la rentrée.

Le projet de pédibus, initié par les élèves de CM, a vu le jour avec un premier essai de trajet le 2 juin. Plusieurs groupes d'enfants, accompagnés par un adulte, se sont rendus à pied à l'école. Cette expérience a été motivée par un travail autour du développement durable par la classe de CM1 CM2 et leur enseignante.



Le vendredi 13 mai, une première rencontre des jeunes de 11 à 17 ans a eu lieu (voir article dans ce bulletin).

Merci à toutes les personnes bénévoles et professionnelles qui mettent chaque jour leur énergie positive au service des petits tholoméens mais aussi des plus grands pour embellir leur quotidien et les aider dans la réalisation de leurs projets.

Bel été ...

Sandrine Delorenzi,
pour la commission enfance



La communication avec le comité Enfance jeunesse et sport est possible par mail à l'adresse :

✉ ejs@tholome.fr





NOËL ET SOLIDARITÉ



Pour Noël, les enseignantes de St Jean de Tholome ont souhaité inviter les familles à participer librement à une initiative de la banque Alimentaire de Haute Savoie. Il s'agissait de préparer une boîte ciblée : pour femme, homme ou enfant.

Elle devait contenir : quelque chose de bon (nourriture qui se conserve), quelque chose de doux (vêtements, doudou...), quelque chose pour se sentir bien (type produit d'hygiène et de beauté), ainsi qu'un petit mot. Le tout devait être emballé afin d'être offert aux plus démunis.



Cette action humanitaire était à notre sens une belle preuve de solidarité à l'approche de Noël et l'occasion de sensibiliser les enfants au fait que Noël c'est aussi donner. Nous avons collecté 63 boîtes que nous avons ensuite livrées à la banque alimentaire.

Les enseignantes

LE SKI DE FOND



Au mois de février, tous les élèves de l'école (maternelle et élémentaire) sont allés au ski de fond à Plaine Joux. Nous avons fait des jeux, du biathlon, du border-cross avec des moniteurs, les maîtresses et les parents accompagnateurs.

Le dernier jour du ski des CE2, CM1, CM2, les pistes n'étaient pas damées car il avait beaucoup neigé. Alors nous avons fait « comme du hors-piste ».

UKRAINE ET ENTRAIDE

Suite aux évènements survenus en Ukraine, les enseignantes ont souhaité soutenir, à leur manière, les populations touchées par la guerre. Il nous a paru important de donner la possibilité aux élèves, touchés par la situation, de faire quelque chose à leur échelle.

Nous nous sommes donc rapprochées des Scouts de Cluses, déjà présents en Europe de l'Est depuis longtemps et avec des réseaux de distribution bien organisés.

Il s'agissait de collecter des produits pour bébé, des produits d'hygiène, des denrées alimentaires non périssables, ainsi que des pansements, bandages, désinfectants...

Nous avons ensuite déposé l'ensemble de la collecte, qui remplissait bien l'arrière d'un petit fourgon, au dépôt des Scouts. Nous avons vu le camion prêt à partir pour l'Ukraine le lendemain.

Nous avons observé la motivation des bénévoles sur place et constaté leur sens de l'organisation : en effet, tout est trié et rangé sur des palettes en fonction des destinations.

Nous tenons à saluer cette association !

Les enseignantes de Saint-Jean



Voici le SHITORI que nous avons inventé (à chanter sur l'air de « Trois p'tits chats »)

Ski de fond - fonte des glaces - glace à l'eau - l'eau qui gèle - gel de douche - douche froide - froidement - menthe à l'eau - l'eau qui chauffe - chauffe ta soupe - soupe au lait - lait d brebis - biathlon - longue marche - marche à Môle - Môlinette - nettoyer - Yéti blanc - Blanche Neige - neigeoter - thé glacé - c'est le ski !!!!

Définition d'un shitori : un shitori ce sont des groupes de mots que l'on énonce et dont la dernière syllabe commence comme celle du groupe de mots suivant. En chantant, chaque groupe de mots se répète 3 fois et leur dernière syllabe 2 fois.

Cordialement par les CM1 CM2,
Camille, Valentine et Maddy,
école de Saint-Jean de Tholome



CHEZ MOI, LE RESTAURANT À L'HISTOIRE CENTENAIRE

On passe à côté et l'on voit, du jeudi au dimanche soir, de nombreuses voitures garées devant. En terrasse ou à l'intérieur, les clients viennent de loin pour déguster les burgers de Violaine servi au restaurant Chez Moi. Mais saviez-vous que cet établissement central est en activité depuis plus de cent ans ? Marc Gevaux nous explique l'histoire de cet établissement qui lui tient à cœur.

D'ABORD "HÔTEL DU CHASSEUR"

Dans les années 1920, cette bâtisse au cœur du village abrite l'Hôtel du Chasseur. Tenu par Edouard Châtel, puis par son fils, il fonctionne ainsi jusqu'en 1960. On peut alors y louer l'une des quelques chambres, évidemment, mais aussi s'y restaurer, boire un verre ou acheter du tabac. C'est un lieu de rencontre et d'échange dans un village encore peu ouvert sur l'extérieur.

PUIS "RESTAURANT DES CHASSEURS"



En 1960, l'établissement est racheté par Roger et Gisèle. Des travaux de grande ampleur sont alors réalisés sur la bâtisse qui change totalement de visage. L'activité hôtelière est abandonnée, au profit d'une activité multiservice Epicerie - Bar - Restaurant. Gisèle y sert alors du matin au soir de quoi boire, mais elle propose aussi la restauration ouvrière le midi. Du côté de l'épicerie, on y trouve notamment le pain, fourni par la boulangerie de La Tour, les journaux, mais aussi les fruits et légumes frais. Marc se rappelle "j'étais haut comme ça et je passais avec mon plateau pour servir le blanc limé ou le rouge Vittel". Des souvenirs d'enfance qui le lient étroitement à cet établissement tenu par ses parents pendant 42 ans.

15 fois par an, la musette résonne dans la grande salle à côté de l'établissement nommée "Se bebamos". 300 à 400 personnes viennent profiter des très fameuses soirées musette qui durent jusqu'au petit matin. Puis chacun part le cœur léger, les voitures se croisent et se klaxonnent. Personne ne se plaint, car ça fait partie de la vie du village.

ET ENFIN "CHEZ MOI"



En 2003, après une courte période de mise en gérance, le bar est fermé. Marc ne pouvant se résoudre à laisser sans vie l'établissement dans lequel il a grandi, commence par lui redonner son rôle de bar.

En 2012, il décide avec Violaine d'importer à Saint-Jean le concept des burgers gastronomiques. Beaux et bons, il est convaincu qu'ils auront du succès. Ce pari est une réussite, puisque le restaurant fonctionne depuis lors du mercredi au dimanche soir en affichant toujours complet. Et après les burgers, c'est ambiance musicale : blind test et karaoké. On vient Chez Moi pour se détendre et profiter d'un moment convivial.

Sabrina Ancel

📍 Chemin Rural du Chef Lieu
74250 Saint-Jean-de-Tholome
☎️ 06 74 30 43 42





UN NOUVEAU PIZZAÏOLO À SAINT-JEAN



Vous avez probablement vu depuis quelques semaines une nouvelle caravane surmontée du logo "Squadra Willy" stationnée au niveau du poids public le jeudi soir. Il s'agit de Raphaël Moulloud, habitant de la commune, qui vient de démarrer son activité de pizzaiolo. Nous l'avons rencontré et il nous a tout dit sur son activité.

UN PROJET QUI NE DATE PAS D'HIER

Il y a 10 ans, Raphaël a fait une formation de pizzaiolo. Depuis, il travaille la pizza, avec passion, dans le but de trouver sa propre façon de la réaliser, une façon qui lui corresponde. Après quelques ennuis de santé, il a choisi de sauter le pas et de se lancer dans cette activité qu'il assimile à un plaisir bien plus qu'à un business.

Après environ 1 an et demi de gestation, il a enfin pu lancer son activité le 18 mai. Il a immédiatement attaqué le jeudi 19 mai à Saint-Jean où l'accueil qui lui a été réservé a été plus que positif. Il propose donc ses pizzas dans les villages alentours, mais se met aussi à disposition de tout type d'événements privés, d'entreprise ou publics.

Entre deux informations, il nous confie que le nom de son entreprise est un hommage à son papa William, décédé l'année dernière.

UNE OFFRE SIMPLE ET ABORDABLE

Dans la caravane de Squadra Willy, vous avez un choix d'une dizaine de pizzas, régulièrement renouvelé. Des pizzas généreusement garnies à partir d'ingrédients traditionnels. Avec Raphaël, pas de pizza à l'ananas ou de pizza burger, uniquement des pizzas qui rappellent les saveurs d'Italie, même s'il nous dit que son but "c'est de

faire découvrir et apprécier autre chose aux enfants que l'habituelle jambon-fromage."

En accompagnement, des boissons sans alcool, du rosé, de la bière, qui peuvent être consommés sur place grâce à une petite licence restauration.

Pour les rendre accessibles à toutes les bourses, les pizzas sont toutes affichées à 10€ sauf celle du mois, qui peut être affichée à 12€.

SQUADRA WILLY, DES VALEURS FORTES À DÉFENDRE

Quand on demande à Raphaël ce qu'il a voulu développer à travers cette nouvelle activité, il nous répond que son intention c'est d'apporter quelque chose au village.

”J'ai envie de contribuer à la vie du village, de permettre aux gens de se rencontrer, d'échanger et pourquoi pas de participer au développement de Saint Jean. On a un beau village, mais les gens n'ont encore pas assez l'occasion de se rencontrer.”

En outre, son cheval de bataille c'est la qualité à un prix abordable. Pour cela, il se fournit en produits de qualité, directement venus d'Italie. Seuls les fromages sont approvisionnés auprès d'un fromager local. Les charcuteries sont commandées en grosses pièces et détaillées par Raphaël. Les produits frais sont transformés, à l'image des poivrons, qu'il prend le temps de passer au four, peler et mettre à l'huile.

On lui souhaite toute la réussite pour son activité. La prospérité et de nombreux projets.

Sabrina Ancel



Retrouvez Squadra Willy :

📍 à Saint-Jean les jeudis soir

📍 à Saint-Jeoire les mercredis et vendredis soir

f Squadra Willy

☎ 06 47 56 89 71



UN CONTRAT AVEC L'ÉTAT POUR METTRE EN ŒUVRE LE PROJET DE TERRITOIRE

Ce Contrat de Relance et de Transition Écologique CRTE s'inscrit dans la volonté commune de l'État et du territoire intercommunal de contribuer ensemble à un développement respectueux de la transition écologique, permettant la relance économique et favorisant la cohésion locale.

Dans la continuité du plan de relance national, les 4 rivières se sont engagées en faveur de la relance économique et de la transition écologique et climatique en signant un contrat en décembre dernier avec l'État et différents partenaires socio-économiques.



Le CRTE vise à associer le territoire communautaire au plan de relance, dans la durée du mandat municipal 2020-2026. Il doit permettre d'accompagner l'intercommunalité et ses communes dans la conduite du projet de territoire, vers un nouveau modèle de développement résilient sur le plan écologique.

intercommunalité et ses communes dans la conduite du projet de territoire, vers un nouveau modèle de développement résilient sur le plan écologique.

Ainsi, le Contrat de Relance et de Transition Écologique prend appui sur notre Projet de Territoire, pour faire du sur-mesure. Il permettra la valorisation de projets intercommunaux et communaux illustrant nos trois ambitions : Conjuguer qualité de vie et attractivité pour tous, Conjuguer économie et écologie, Conjuguer coopérations et responsabilité.

Toutes les actions inscrites dans le CRTE doivent donc être évaluées au préalable afin de mieux identifier leurs impacts environnementaux directs et indirects et de minimiser leurs externalités négatives. Le Contrat de Relance et de Transition Écologique des 4 rivières se construit ainsi autour de ces 3 grands axes, en corrélation avec les orientations stratégiques du projet de territoire :

- Un développement économique harmonieux ;
- Une cohésion territoriale et sociale sans atteindre l'individualité communale ;
- Une transition écologique et énergétique sans compromettre l'équilibre social.

Au final, ce sont 83 actions portées par l'ensemble des structures publiques du territoire qui ont été acceptées dans ce plan de relance local.

UNE RÉFLEXION AUTOUR D'UNE MICRO-CRÈCHE PUBLIQUE À FAUCIGNY

La Commune de Faucigny a demandé à la Communauté de Communes d'envisager un équipement d'accueil de la Petite Enfance (0-3 ans) face à l'accroissement de la population. Un projet pourrait voir le jour dans la maison intercommunale située au pied du château de Faucigny.

Après agrandissement et réhabilitation, cette maison pourrait accueillir une micro-crèche publique en partie rez-de-chaussée (environ 126 m²), l'étage étant conservé pour favoriser le développement culturel et touristique des vestiges du château. Cet équipement dédié à la Petite Enfance accueillerait 12 enfants. Le coût du projet est estimé à 520 000€ HT. Il bénéficierait d'un soutien financier de la CAF74 à hauteur de 180 000€ et du Département de la Haute-Savoie pour 153 700€.

Considérant la situation géographique de la Commune de Faucigny, cet équipement permettrait de répondre à une forte demande de places en EAJE (multi-accueil),

pour les familles travaillant dans le grand Genève et la vallée de l'Arve.



Ce projet de micro-crèche s'inscrit dans la future délégation des crèches publiques (2023-2027) permettant une tarification sociale pour les usagers et un accès équitable selon certains critères d'attribution des places.

Les travaux pourraient débuter fin 2022, pour une ouverture aux alentours de septembre 2023.



UN PROJET DE TERRITOIRE VALIDÉ

Les élus de la communauté de communes ont entériné le projet de territoire en ce début d'année 2022. Ce projet de développement vise à tracer les grandes lignes, les grandes orientations de l'avenir de notre communauté, avec l'ambition politique de permettre à tous (habitants, entreprises, institutions), de bien vivre sur notre territoire.



Document de référence, le projet de territoire permet à l'intercommunalité et à ses communes de définir les axes de son développement pour le mandat en cours. Le document adopté se veut comme un projet global de coopération, porté par les acteurs publics locaux, qui aborde les différents domaines d'interventions du territoire selon 5 axes :

- La communauté de communes en soutien des actions communales (renfort ponctuel de personnels, mutualisation de services supports, soutien logistique, groupement de commandes) ;
- Des services publics pour les habitants du territoire intercommunal (organiser une politique intercommunale d'action sociale, porter une action forte pour la petite enfance, déployer une politique culturelle, organiser le transport collectif, assurer la gestion de l'eau et de l'assainissement, mener une gestion raisonnée des déchets) ;
- Un développement des aménagements pour le territoire (développer et promouvoir l'activité économique du territoire et les ZAE, développer la promotion touristique, gérer le patrimoine intercommunal, permettre la réalisation de sentiers de randonnée, préserver des espaces naturels garants d'un cadre de vie de qualité pour la population, soutenir et valoriser l'agriculture, accompagner une transition écologique et énergétique du territoire, agir pour une mobilité active adaptée aux usages

et respectueuse du territoire, aménager des aires d'accueil des gens du voyage) ;

- Représenter et agir pour le territoire au sein d'un système plus large (coopérer avec les territoires voisins, représenter le territoire auprès du Département, de la Région ou de l'Etat) ;
- Une gestion financière soutenable pour le territoire et adaptée aux projets (maîtrise des coûts de fonctionnement)

Ce document s'inscrit dans une démarche prospective et définit les axes prioritaires de développement ainsi que les actions et moyens choisis pour atteindre des objectifs communs. C'est le document fédérateur pour l'ensemble du territoire, les communes, les acteurs socio-économiques, les services publics. Il est porteur d'une véritable ambition pour imaginer les 4 Rivières de demain.

Document consultable sur le site internet de l'intercommunalité :

www.cc4r.fr/presentation-2/projet-de-territoire-2



EDITION 2022 DU FESTIVAL « PLEINE LUNE PLEIN JOUR » - 4 MOIS DE SPECTACLE

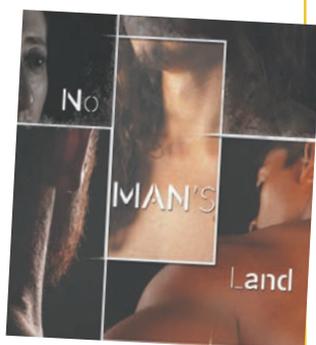
Pour cette 5^e édition du festival « Pleine lune - Plein jour », ce sont 11 spectacles gratuits qui vous sont proposés durant 4 mois dans les différentes communes du territoire. Cette session souhaite insuffler un élan culturel et de légèreté mis à mal ces deux dernières années. Mais attention, rien ne change ! Ni l'envie de partage, ni la volonté d'une culture accessible à tous... alors le Festival reste gratuit, surprenant, à la fois intimiste lorsqu'il évoluera sous les voûtes des Meulières du Mont Vouan, mais aussi fou et éclectique lorsque SCYLLA lancera son rap poétique.

Cette année, 11 spectacles dans 11 communes sont proposés à la population pour des journées ou soirées dans des lieux atypiques et singuliers. Une multitude d'événements tournée davantage vers les publics jeunes et intergénérationnels et adressée à un public curieux et avide d'une culture joyeuse qui se vit et se partage !



4 SOIRÉES « PLEINE LUNE » POUR :

- Frissonner sous la plume poétique du rappeur SCYLLA à Fillinges le 17 juin ;
- Explorer un territoire vierge, inexploré afin de trouver sa place, son identité, de se définir intimement et collectivement au Château de Faucigny grâce à la compagnie DARUMA et sa danse contemporaine « NO MAN'S LAND » le 15 juillet ;



MACLARNAQUE au prieuré de Peillonex 10 septembre.

- Aborder le fil autrement, comme une ligne que l'on suit malgré l'incertitude avec la compagnie TEATRO NARANJUZAL à Ville-en-Sallaz le 12 août ;

- Découvrir une fabrique fantastique au beau milieu des nuages avec la compagnie

7 SPECTACLES DANS LE CADRE DE « PLEIN JOUR » SERONT OUVERTS À TOUS :

- Un ciné-concert par la compagnie ATOM sur Marcellaz le 03 Juin ;
- Un spectacle poétique « Etat du Monde » le 08 Juillet à Saint-Jean de Tholome ;
- Un récit d'un voyage en Inde à la Meulière du Mont Vouan à Viuz en Sallaz le 09 Juillet ;
- Un spectacle théâtral en plein air le 05 Août à Mègevette ;
- Un spectacle musical à La Tour pour les personnes de l'EPHAD Dufresne Sommeiller le 13 août ;
- Un spectacle théâtral le 16 septembre au Château de Saint-Jeoire ;
- Une balade contée à Onnion le 17 septembre.

Le programme complet est disponible sur le site internet de la Communauté de communes des 4 rivières

 www.cc4r.fr

 04 50 31 46 95 -  secretariat@cc4r.fr





HAUT LES COEURS SOLHANDISEP

RETOUR AUX ACTIVITÉS

Grâce à la levée progressive des restrictions sanitaires, l'association Haut les Cœurs Solhandisep, qui propose des sorties de loisirs aux personnes en situation de handicap sur le territoire de la CC4R, a pu recommencer ses activités depuis fin 2021. Des belotes, des sorties cinéma, restaurant ou théâtre ont pu être à nouveau organisées avec le soutien de nos bénévoles.



Bénévoles et bénéficiaires lors du pique-nique estival



Journée familiale de l'Annemasse Sports Handicap aux Gets

qui nous permet de faire des sorties de ski l'hiver et de cingo l'été.

Au cours du mois de mai, grâce à notre bus aménagé, l'association a apporté pendant deux jours son soutien logistique au tour du lac Léman en vélo adapté d'Elise Mathy et Louis Gustin de l'association des Aphasiques du Mont-Blanc et de l'HandiCaf de Reignier-Ésery.

L'association se veut ouverte à d'autres expressions de la solidarité. Aussi, nous avons soutenu l'organisation par Mr Jean-François Favrat d'un repas dansant dont les bénéfices vont servir à acheter du matériel médical et

des produits de première nécessité à destination de l'Ukraine via une famille tholoméenne.

Le 26 juin nous avons participé à la Fête de la Solidarité organisée à la Pointe d'Orchex (Thyez), qui a proposé des tours de joëlette pour découvrir le lieu et de nombreuses autres activités conviviales.

Le 9 juillet, un concours de pétanque sera organisé au chef-lieu de Saint-Jean-de-Tholome afin de récolter des fonds pour notre association. Si le jeu est destiné exclusivement à des équipes de clubs, vous êtes conviés à nous rejoindre pour assister aux parties, boire un verre ou déjeuner (sur réservation).



Sortie théâtre pour soutenir Espace Handicap

L'association Haut les Cœurs Solhandisep qui remercie les entreprises locales qui la soutiennent financièrement, est à la recherche de nouveaux adhérents, bénévoles et prête à accueillir de nouveaux bénéficiaires en situation de handicap.

Nathalie Carrier



Après d'Elise Mathy et Louis Gustin durant leur tour du lac Léman en vélo pour parler d'AVC et d'aphasie aux Gets.



Nathalie Carrier (Présidente)

☎ 06 81 90 46 01 (le soir)

✉ solhandisep@outlook.fr

f Haut les Coeurs Solhandisep

À PETITS PAS VERS L'ÉTÉ



Une quinzaine de bénévoles passionnés par le monde de l'enfance et de la parentalité se réunissent régulièrement pour organiser et offrir une multitude d'activités, d'animations, mais aussi de conférences et de rencontres autour des enfants et de la parentalité sur la Communauté de Communes des 4 Rivières.

Le but : rencontrer, partager, s'entraider.

L'association À Petits Pas dévoile quelques-unes de ses activités qui reprendront très certainement le chemin de la rentrée en septembre prochain.

DES PETITS SPORTIFS AUX PETITS ARTISTES

Ils frappent des mains, s'essaient à la guitare, agitent les maracas, tapent sur les djembés... les baby musiciens affectionnent les différents sons, pendant que leurs aînés jouent sur les mélodies et rythmes musicaux.

Ils imitent, suivent une consigne, improvisent... les petits comédiens tentent leurs premières scènes à travers des jeux de théâtre guidés par Syverine.

Ils collent, découpent, déchirent, badigeonnent, mélangent les paillettes, pompons et différentes couleurs, les artistes du mercredi, entre les ateliers d'Emilie et de Sabrina, composent leurs premiers tableaux, fabriquent leurs premières œuvres d'art... de quoi refaire la déco du séjour !

Ils écoutent et évoluent sur des musiques pleines de douceur, les apprentis danseurs occupent toute la piste pour suivre leurs premiers cours avec Magali.

Ils sautent, grimpent, escaladent, glissent, se contorsionnent... Sophie accompagne l'éveil sensoriel des tout-petits, avant de proposer des activités ludiques plus guidées pour les explorateurs qui évoluent sur du matériel et des parcours adaptés.

Ils imitent les animaux, s'étirent, s'enroulent, apprennent à mieux respirer, à gérer leurs émotions, les petits et grands yogis trouvent avec Aline et Delphine plaisir et bien-être dans le partage de ce moment privilégié, un yoga plein de douceur qui vient renforcer les liens familiaux.

DES PARENTS CONQUIS

Les papas et mamans aussi savent qu'ils peuvent compter sur l'association À Petits Pas. Il y a ceux qui découvrent les couches lavables grâce aux ateliers de Tiphaine, ceux qui se laissent bercer sur les comptines du monde avec leurs tout-petits, ceux qui sont tellement heureux de pouvoir échanger et comprendre les besoins de leurs bébés grâce à l'apprentissage du langage des signes, ceux qui profitent du moment détente des massages avec Katy, ceux qui viennent à la rencontre d'Anaëlle lors des cafés des parents...



Les futurs parents ou parents de jeunes enfants sont également invités à se retrouver, autour de professionnelles de la parentalité, pour discuter et échanger autour de toutes ces questions de l'allaitement, du portage, le post-partum, le sommeil, les pleurs de bébé... Des discussions sans tabous où le seul objectif est de vous apaiser et de vous guider dans cette merveilleuse aventure.



Des activités toutes plus plaisantes les unes que les autres, dans lesquelles les parents comme les enfants ont toute leur place. Ils sont écoutés, accompagnés, chouchoutés.

DES RENCONTRES TOUTE L'ANNÉE

L'association À Petits Pas, ce sont des activités régulières tout au long de l'année, mais également des animations plus ponctuelles, telle que cette balade cueillette pour fêter le printemps, le spectacle d'été où le groupe local Faux-Contacts nous fera l'honneur de sa scène le 3 juillet, la mise en place de multiples animations destinées aux



enfants lors des événements liés à la petite enfance, comme ce concours photo où les plus belles photos d'enfants ont été récompensées, ou encore cette balade sensorielle à travers les bois. Sans oublier la grande bourse enfance biannuelle qui fait la réputation de l'association. Vous y trouverez de tout. Des petits bodys aux plus belles salopettes, des manteaux de saisons aux chaussures de toutes tailles, des peluches aux jeux de société, des activités manuelles aux jeux extérieurs, des

livres et albums aux jeux de construction, des sièges auto aux poussettes, du matériel de portage à celui de l'allaitement... Vous l'avez compris, cette bourse dédiée à l'enfance est faite pour vous, parents, grands-parents, amis, voisins, qui avez des emplettes à petits prix à faire, ou des armoires à vider. Rendez-vous pris pour la prochaine, les 17 et 18 septembre !



Sonia David

PLUME ET PERCE NEIGE

Chers habitants du village,

Avec les beaux jours l'association Plume et Perce-Neige reprend ses activités :

- En extérieur, pour partager un goûter et des jeux divers (ballons, raquettes...);
- En intérieur, en cas de pluie, pour faire des petits ateliers-bricolage ou des jeux de société (dans la salle des Corbières).

Nous vous attendons à la sortie de l'école tous les mardis soir de 16h15 à 17h30.

Avec le plaisir de vous rencontrer et de vous compter parmi nous (petite inscription annuelle de 10€ par famille)

Les Plumes



✉ plumeetperceneige@gmail.com





LE PRÉ AUX LIVRES

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ASSOCIATIVE DE ST-JEAN



La bibliothèque municipale de St-Jean de Tholome est une bibliothèque associative, « Le Pré aux Livres », qui est gérée par une équipe d'une dizaine de bénévoles. Nous assurons la mission de lecture publique pour tou-ttes les habitant-es de la commune. L'activité la plus visible de l'équipe consiste à assurer les permanences d'accueil dans le local de la bibliothèque qui se trouve dans le bâtiment école/mairie. Mais le fonctionnement de la bibliothèque implique aussi la sélection et l'achat de livres, leur catalogage et leur équipement pour la mise en rayon. Il y a également un vaste travail de formation aux services des bibliothèques et d'administration avec les différents partenaires : bibliothèque départementale, communauté de communes et commune.

Notre bibliothèque fait partie du réseau « Idélire » qui réunit les 10 bibliothèques de la CC4R (Communauté de Communes des 4 Rivières). Tout-e lecteur-trice inscrit-e dans l'une des 10 bibliothèques a accès à l'ensemble du réseau et des livres et documents disponibles dans toutes ces bibliothèques. Il est possible de réserver en ligne depuis le portail du réseau ou directement sur place des livres disponibles dans d'autres bibliothèques et de les faire déposer dans la bibliothèque de son choix. Un système de navette assure le transfert des livres réservés tous les 15 jours. Les livres peuvent être rendus dans n'importe lequel des établissements du réseau.

L'adhésion à Idélire se fait dans la bibliothèque de résidence des lecteurs-trices. Elle est gratuite jusqu'à 18 ans et au tarif de 12 euros au-delà. Tout-e lecteur-trice peut emprunter jusqu'à 8 documents pour une durée de 3 semaines. Nous proposons des romans, des bandes dessinées, des albums, des documentaires ainsi que des revues pour les publics adultes et enfants. La subvention

annuelle de la commune et les adhésions des lecteurs nous permettent de faire des achats deux fois par an de nouveautés, ce qui garantit d'offrir aux lecteur-trices des livres et documents d'actualité.

Outre les services habituels des bibliothèques, le réseau propose un ensemble de ressources numériques en ligne : histoires et contes pour les enfants, musique en streaming, jeux vidéo... Idélire développe aussi un agenda d'activités culturelles avec en particulier des ateliers d'illustration et d'écriture animés par des auteurs-trices accueilli-es en résidence.



Si vous souhaitez vous impliquer et participer au fonctionnement de la bibliothèque ou si vous avez un projet ou une idée d'activité culturelle qui pourrait être soutenue par la bibliothèque, n'hésitez pas à prendre contact.

Laurent Moccozet



Vous pouvez aussi suivre toute l'actualité sur le portail du réseau Idélire, sur la page Facebook de la bibliothèque :

lepreauxlivres

Reseauldelire

lepreauxlivres@gmail.com

bibliotheque.cc4r.fr

Permanence le lundi et jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h

LA PÉRISCOL : NOUVEAU BUREAU ET NOUVEAUX PROJETS !



L'association « Periscol » organise depuis 1998 la garde périscolaire des enfants de l'école de la petite section jusqu'au CM2. Le bureau se compose de parents d'élèves bénévoles et d'une équipe de trois animatrices professionnelles pour encadrer les enfants dans l'enceinte même de l'école de 7h à 8h15 le matin et de 16h15 à 19h.

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, l'équipe d'animation a été renouvelée avec le recrutement de

deux nouvelles animatrices Tholoméennes : Paola et Camille. Ces dernières gèrent chacune un groupe d'élémentaires. Marie-Jo, pilier de l'association, s'occupe quant à elle de l'accueil des maternelles.

Nous vous remercions d'avoir participé à notre vente de vins et de champagne de fin d'année et d'avoir été si nombreux à la fête de la musique. Nous en profitons pour remercier toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide à l'occasion de ces retrouvailles musicales !

Les membres de l'association vous souhaitent un bel été. D'ici là, nous nous retrouverons le vendredi 1^{er} juillet pour notre assemblée générale de fin d'année scolaire !

Le bureau

✉ periscoldestjean@gmail.com





LES TROUBADOURS FÊTENT LEUR 20 ANS



Cher(e)s ami(e)s de la musique,

Cette année l'association Les Troubadours fête ses 20 ans d'existence !

Les accords de guitares, les notes de piano et le son des djembés résonnent dans notre beau village de Saint Jean de Tholome depuis 2002 grâce aux différents professeurs qui se sont relayés et aux différents bénévoles qui ont participés à la vie de cette belle association.

Pour cette nouvelle saison 2022 / 2023 nous avons la chance de vous proposer à nouveau les cours de guitare le lundi soir avec notre professeur Grégoire GONET à partir de 16h30. Les cours durent 30 minutes, ils sont individuels et le tarif est de 500€ le cours pour débutant ou expérimenté.

Le mercredi soir vous pouvez faire du piano avec notre professeure Sandrine PERTIN à partir de 6 ans, de 19h00 jusqu'au soir ainsi que le samedi à partir de 11h30 jusqu'à 14h00 l'après-midi. Le tarif individuel pour 30 minutes est de 500 € et pour 1 heure à 900 €.

Pour rappel les frais d'adhésion à l'association pour participer à tous ces cours sont en plus et sont de 15€ en individuel et de 20€ par famille.

Les inscriptions pour la rentrée de Septembre 2022 sont déjà ouvertes donc n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements !

Nous remercions les professeurs pour leur engagement et leur enthousiasme malgré la crise sanitaire, les élèves pour leur assiduité et le talent dont ils font preuve, l'équipe municipale et le département pour leur soutien dans nos projets ainsi que les partenaires qui contribuent de près ou de loin à la vie de notre association.

Les Troubadours

Si vous désirez nous contacter :

☎ 06 21 20 34 34 - Didier JUILLARD

✉ les-troubadours-sjt@live.fr



LOU SAN DIANNIS

Bonjour à tous.

Malgré la désertion de certains membres du club des San-Diannis, désertion due à la pandémie du covid, le club a maintenu tant bien que mal ses activités habituelles. Le président tient à remercier les membres restés fidèles à leur engagement au sein de club : surtout Madame Danielle Meillier, trésorière du club et Madame Steele, secrétaire du dit club.

Ne soyez pas timides ! Rejoignez le club avant que celui-ci ne disparaisse faute d'adhérents.

Jean-Pierre Grosjean



LE PETIT MOT DU COMITÉ DES FÊTES DRÉ DANS LE PENTU



Chers Tholoméens et nouveaux Tholoméens,

Eh oui nous sommes là !

Après quelques difficultés rencontrées pour créer un nouveau comité des fêtes de Sain- Jean qui a mis un certain temps à émerger, nous sommes

aujourd'hui ravis de vous communiquer son existence officielle.

Nous vous convions dès à présent, pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, à participer à la vie de ce comité des fêtes et le rendre riche avec votre engagement et votre bonne humeur.

Le bureau et moi-même serions ravis de vous compter parmi nous. Soit pour de simples coups de pouce sur nos futurs événements, soit en devenant membre actif et en nous aidant à mener à bien les projets futurs. On compte sur vous aussi pour partager vos idées et les concrétiser si cela est possible.

Nous invitons tout Tholoméen, nouveau ou non, actif, dynamique, et qui aime la fête à se joindre à nous et concrétiser cette nouvelle aventure. Toutes les générations peuvent se retrouver avec un seul mot d'ordre : **"Dre dans l'pentu"**.

Vous pouvez nous rejoindre par email à dredanslepentu74@gmail.com

ou sur la page Facebook Dre dans l'pentu.

Lucas Ancel
Président du comité des fêtes.

✉ dredanslepentu74@gmail.com

f Dre dans l'pentu



DATES À VENIR

- 25 septembre : brunch
- 19 novembre : fête des Rat'ed'Bois





RENCONTRE DES JEUNES

Pour cette première rencontre des jeunes, ils ont répondu présents !

Ils étaient 20 jeunes de 8 à 15 ans le vendredi 13 mai au soir.

Avec vitalité et dynamisme, ils ont partagé leurs nombreuses idées pour mieux vivre sur notre commune, entre jeunes.

Un lieu pour se retrouver et faire du sport est leur principale demande (bike park, Pumptrack ou city stade).

Mais, ce sont aussi des sorties ensemble (escalade, acrobranche, luge d'été, camping...), des activités à organiser (soirée crêpes, cinéma plein air...), et aussi des liens avec d'autres (pétanque avec les anciens ou tutorat de jeunes ukrainiens s'ils arrivent dans leur collège/lycée...) qui ont été évoqués.

Leur enthousiasme faisait plaisir. Nous espérons qu'il sera relayé, partagé et contagieux !

Sandrine Collavet,
pour la commission enfance, jeunesse et sport



✉ ejs@tholome.fr





2023 EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

1 En quoi cela va consister ?

VERS UNE EVOLUTION DU GESTE DE TRI !

- Le tri est indispensable au recyclage. Il permet de préserver les ressources naturelles, d'économiser de l'énergie, d'éviter le gaspillage ou encore de limiter les pollutions.
- La gestion des emballages va connaître, **au 1^{er} janvier 2023**, une grande avancée. Le geste de tri sera **facilité** grâce à l'extension des consignes et la suppression du conteneur bleu.

LE TRI AUJOURD'HUI



LE TRI AU 1^{er} JANVIER 2023

Dès le 1^{er} janvier 2023, deux modifications pour le tri des emballages/papiers :

- 1 Les pots, les barquettes et les sachets en plastique rejoindront les emballages recyclables !
- 2 Tous les emballages, les papiers et les cartons seront regroupés dans le conteneur jaune (les conteneurs bleus seront supprimés).





PRATIQUES

Mairie

Le conseil municipal se tient le premier mardi de chaque mois. Madame le Maire reçoit sur rendez-vous les lundis, mardis et jeudis de 8 h 30 à 16 h 00 et les vendredis et samedis de 8 h 30 à 11 h 30.

🕒 Heures d'ouverture de la Mairie :

- Lundi et Mardi : 14 h 00 - 17 h 00
- Mercredi : 9 h 00 - 12 h 00
- Jeudi : 16 h 00 - 19 h 00
- Vendredi : 8 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 00
- Samedi : sur rendez-vous

Une permanence téléphonique est assurée tous les jours de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 (sauf les mercredis, jeudis et vendredis).

📍 Adresse

Chef-lieu - 74 250 Saint-Jean de Tholome
 ☎ 04 50 95 10 38 📠 04 50 95 14 46
 ✉ mairie@tholome.fr - 🌐 www.tholome.fr

Bibliothèque

🕒 Heures d'ouverture :

- Lundi : 16 h 00 - 18 h 00
- Jeudi : 16 h 00 - 18 h 00
- Samedi : 10 h 00 - 12 h 00

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque est ouverte le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

🌐 www.bibliotheque.cc4r.fr



Architecte conseil

📍 consultable aux bureaux de la CC4R. Prendre rendez-vous directement auprès de l'accueil de la CC4R.

Assistante Sociale

📍 immeuble « Les Tilleuls », avenue de la Tour de Fer (à côté du Centre de Vacances « Le Nid »), à Saint-Jeoire.

🕒 Mardi matin et vendredi matin.

☎ 04 50 35 99 17 - sur rendez-vous.



ADMR du Môle

📍 73, place Germain Sommeiller - 74490 Saint-Jeoire

☎ 04 50 35 99 17

✉ accueil.lemole@fede74admr.org

CC4R - Communauté de Communes des 4 Rivières

📍 Siège : Mairie - 74 250 Marcellaz

📍 Bureaux : 28, chemin de la ferme SAILLET - 74 250 Fillinges

☎ 04 50 31 46 95 📠 04 50 31 68 12

🌐 www.cc4r.fr

Informations EDF

En cas de coupure d'électricité, vous pouvez téléphoner au numéro suivant : **0810333074**, qui vous renseignera sur les causes et effets de la panne, ainsi que sur les délais quant au rétablissement du courant.

Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe

☎ 04 50 95 71 63

☎ Astreinte eau : 07 88 40 92 24

☎ Astreinte assainissement : 06 77 04 19 50

🌐 www.s-rb.fr

DÉCHETTERIES DES QUATRE RIVIÈRES

(SITES DE SAINT-JEOIRE ET FILLINGES)

ÉTÉ

DU 1^{ER} MARS AU 30 NOVEMBRE

Lundi	13 h 00 - 18 h 50
Mardi	Fermée
Mercredi	13 h 00 - 18 h 50
Jeudi	13 h 00 - 18 h 50
Vendredi	9 h 00 - 11 h 50 / 13 h 00 - 18 h 50*
Samedi	9 h 00 - 11 h 50 / 13 h 00 - 18 h 50*
Dimanche	Fermée

HIVER

DU 1^{ER} DÉCEMBRE AU 29 FÉVRIER

Lundi	13 h 00 - 16 h 20
Mardi	Fermée
Mercredi	13 h 00 - 16 h 20
Jeudi	13 h 00 - 16 h 20
Vendredi	9 h 00 - 11 h 50 / 13 h 00 - 16 h 20*
Samedi	9 h 00 - 11 h 50 / 13 h 00 - 16 h 20*
Dimanche	Fermée

